

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2019

NOTE DE PRÉSENTATION

2019-06-26/03 - Compte administratif 2018 – Budget principal Ville

Rapporteur : Jean-Pierre Conrié

Le Conseil municipal arrête le Compte Administratif (C.A.) qui lui est annuellement présenté par le Maire (Article L.2121-31 du CGCT). Le C.A. rend compte des opérations budgétaires réalisées sur l'année en dépenses et en recettes, et présente les résultats de l'année qui, cumulés au résultat de l'année antérieure, seront repris au budget de l'année suivante.

Le Compte Administratif 2018 du Budget Principal Ville dégage les résultats suivants :

| | Fonctionnement | Investissement | Total |
|------------------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| Dépenses 2018 | 59 077 731.85 | 36 633 238.93 | 95 710 970.78 |
| Recettes 2018 | 68 098 690.44 | 28 951 590.78 | 97 050 281.22 |
| Résultat de l'exercice 2018 | 9 020 958.59 | -7 681 648,15 | 1 339 310.44 |
| Report exercice 2017 | 1 500 000.00 | 11 230 689.97 | 12 730 689.97 |
| Résultat de clôture 2018 | 10 520 958.59 | 3 549 041.82 | 14 070 000.41 |

Les taux de réalisation en dépenses sont de 87 % en fonctionnement et de 74 % en investissement.

La légère hausse globale des dépenses réelles de fonctionnement (+1,84 %) par rapport à 2017 s'explique principalement par le prélèvement au titre de la contribution au redressement des finances publiques (+1,2 M) et, de manière limitée, par l'ouverture du nouveau bâtiment de la police municipale en mai 2018 et par le fonctionnement en année pleine de la nouvelle école René Dorme (ouverture en septembre 2017). Les charges de personnel sont restées stables par rapport à 2017.

Les recettes courantes (hors cession) augmentent (+3,4 %) en raison notamment de la progression des produits et services (+1,3 M€) et de l'évolution favorable des droits de mutation (+600 K€).

Les principales dépenses d'investissement concernent les opérations suivantes :

- ZAC Louvois :
 - o concession d'aménagement (6,0 M€),
 - o mandat pour la construction des équipements publics (10,8 M€),
 - o acquisition en VEFA Carré Louvois : cabinet médical et parkings (9,2 M€),
- travaux d'aménagement des parvis Mozart (1,1 M€),
- travaux du Trou aux Gants (0,3 M€),
- travaux du nouveau bâtiment de police municipale (0,8 M€),
- travaux d'accessibilité (0,4 M€),
- travaux de rénovation des vestiaires du stade Jean de Nève (0,4 M€),

- travaux de rénovation et d'amélioration de l'éclairage public (0,5 M€)
- travaux du self Mozart (0,2 M€),
- aménagement d'un columbarium (0,1 M€),
- acquisition d'immeubles (0,3 M€),
- investissement dans les écoles (0,3 M€),
- équipements informatiques (0,9 M€).

Après avoir constaté les identités de valeurs entre le Compte de Gestion 2018 et le Compte Administratif 2018,

Après avoir reconnu la sincérité des restes à réaliser :

| Restes à réaliser 2018 | Fonctionnement | Investissement | TOTAL |
|-------------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Dépenses | 0.00 | - 7 632 043.32 | -7 632 043.32 |
| Recettes | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| Total (F) | 0.00 | - 7 632 043.32 | - 7 632 043.32 |

| | Fonctionnement | Investissement | Total général |
|-----------------------------|-----------------------|-----------------------|----------------------|
| Résultat cumulé 2018 | 10 520 958.59 | -4 083 001.50 | 6 437 957.09 |

Les restes à réaliser concernent principalement :

- la provision pour l'opération Louvois (4,65 M€),
- les honoraires du contrat de mandat (0,42 M€),
- la mise en service de la solution de stationnement intelligent (0,51 M€),
- les travaux de rénovation et d'amélioration de l'éclairage public (0,37 M€),
- l'accessibilité (0,09 M€),
- l'aménagement du Trou au gant (0,01 M€),
- la participation au diffuseur de l'A86 (0,07 M€),
- les travaux et équipements pour l'Onde (0,06 M€),
- les travaux et aménagements des équipements sportifs (0,13 M€),
- les travaux d'aménagement des parkings (0,16 M€),
- les travaux des parvis Mozart (0,08 M€),
- les équipements et logiciels informatiques (0,22 M€),
- divers travaux et équipements (espaces verts, crèches, médiathèque, ...) (0,85 M€).

Un avis favorable, à l'unanimité, a été rendu par les commissions Ressources, Aménagement urbain et Solidarités-Qualité de vie, réunies en séance le 17 juin 2019.

Après avoir arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus, le Conseil municipal a approuvé le Compte Administratif 2018 du Budget Principal Ville pour l'exercice 2018.